

LA MÉDIATION FAMILIALE

Améliorer la
communication

Rédiger
des
accords

Restaurer
des liens

CONFIDENTIALITÉ

Organisation
autour des
enfants

Gestion
des
conflits

Succession

LIBRE ADHÉSION

Dépendance

Séparation

POUR LES PARENTS,
GRANDS-PARENTS,
FRATRIES...

IMPARTIALITÉ



POURQUOI ?

Pour dépasser les conflits entre les membres d'une famille et prendre des décisions durables.

POUR QUI ?

- ✓ Des parents qui veulent préserver les enfants d'un conflit persistant.
- ✓ Des grands-parents qui veulent garder le lien avec leurs petits-enfants.
- ✓ Une fratrie ou un jeune adulte qui veut régler un conflit ou prendre une décision d'ordre familial.

COMMENT ?

Un entretien d'information gratuit.

Le coût des entretiens est fixé selon le barème national.

Les accords peuvent être homologués par un Juge aux affaires familiales.

OÙ ?

INSTANTS DE FAMILLE

172 rue de la Chanaye
Bât POESIE – App.4
71000 MÂCON

ADMR
59 rue du Guidon
71500 LOUHANS

ADMR
28 rue du 8 mai 1945
71240 VARENNES LE
GRAND

03.85.33.41.10
instantsdefamille@lepas-sudbourgogne.fr
www.lepas-sudbourgogne.fr

Entretiens sur rendez-vous, possibles à Cluny et Tournus

HORAIRES DU SECRÉTARIAT-ACCUEIL

Mardi, mercredi et vendredi
9h00-12h30 et 13h30-18h00
Jeudi : 9h-13h